

La Communauté sanctionnera les festivals trop crades

BRUXELLES Fadila Laanan, la ministre francophone de la Culture, a adressé un courrier aux organisateurs de festival pour qu'ils veillent à la qualité de l'accueil. Elle entend également renforcer le soutien de la Communauté française au monde du hip-hop.

La saison des festivals débute, quelle est leur importance pour la Communauté française?

«Ce sont des moments importants dans la mesure où ils permettent de mettre en avant le travail des artistes de la Communauté de manière forte et devant un public nombreux. Je comprends que les organisateurs souhaitent avoir des têtes d'affiches pour attirer le public mais pour moi, il est essentiel que des artistes de chez nous puissent être mis en évidence et être promus.»

Vous comptez élargir les conditions du soutien de la Communauté?

«Nous soutenons 49 festivals cette année. En début de législature, la Communauté n'en soutenait que 32. Les budgets ont également augmenté mais ce n'est pas le plus important. Dans la réflexion menée lors des Etats généraux de la culture, la question de l'art de l'hospitalité se posait chez tous les opérateurs culturels. Or, la presse s'est fait écho l'année dernière de certaines difficultés qui existaient dans certains festivals. Il y a parfois des problèmes de sécurité, d'accueil, d'hygiène et de confort du public. C'est inacceptable.»

C'est un souci pour l'image de la Communauté?

«Oui, le citoyen ne peut qu'associer la Communauté à cette mauvaise image. C'est inacceptable. Nous avons donc envoyé une lettre aux patrons de festival pour qu'ils soient très attentifs à toutes ses règles d'hospitalité du public.»

Qu'est-ce que cela signifie concrètement? Ils seront sanctionnés?

«Les conditions d'accueil feront désormais partie intégrante de l'évaluation que nous ferons lors du renouvellement des subventions. En 2008, je me tiendrais à une simple mise en garde mais dès 2009, mon administration sera attentive aux dispositions prises pour veiller au respect des critères d'accueil. Si ce n'est pas le cas, ce sera une clause qui mettra en danger le subventionnement du festival.»

Quel bilan dressez-vous du soutien que vous avez apporté aux musiques non classiques?

«Quand je suis arrivée aux affaires culturelles, j'ai constaté que mon prédécesseur avait diminué de moitié le budget qui leur était octroyé. J'ai dû dans un premier temps refinancer le secteur et progressivement

lui redonner une reconnaissance plus importante. Mais on a également mis en place des dispositifs concrets tels que le réseau Plasma qui couvre huit lieux sur le territoire de la communauté et permet au public de rencontrer les artistes francophones en tête d'affiche.»

C'est une politique qui porte ses fruits?

«Oui parce que nous avons des groupes qui explosent et traversent nos frontières. Bien sûr, tout le monde ne va pas traverser la frontière mais ce qui compte, c'est que nous puissions connaître suffisamment bien nos propres artistes. On a mis en place beaucoup d'action pour promouvoir nos artistes mais je crois qu'il faut aller plus loin.»

Certaines musiques actuelles semblent plus aidées que d'autres, cependant...

«C'est vrai mais cela s'explique. Pour aider le secteur rock, il a fallu entre 10 et 15 ans pour atteindre le résultat que nous avons aujourd'hui. Un des secteurs qui manque sans doute à cause de négligences des pouvoirs publics précédemment, c'est le secteur rap et hip-hop. Sans doute parce qu'il a une image un peu négative pour le grand public. Dès que je suis arrivée, j'ai annoncé la couleur. Je suis issue d'un milieu modeste et je sais que la culture de la rue est une culture politique. J'ai donc demandé



que la priorité soit mise sur ce secteur pour lui permettre de bénéficier de la même reconnaissance que le rock.»

Comment voulez-vous vous y prendre?

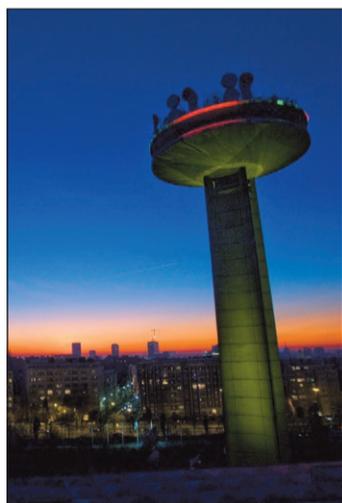
«Il faut d'abord le coordonner. Ce n'est pas évident parce que c'est un secteur dans lequel se côtoient à la fois des pros et des amateurs. On a donc dé-

cidé de mettre tous ces acteurs autour d'une même table pour mettre en place des règles pour les soutenir mieux. ce travail a commencé au mois de mars et a réuni une soixantaine de personnes. Je ne veux pas quitter mon mandat sans avoir laissé un dispositif qui permette aux arts de la rue d'être reconnus.»

Francesco Randisi

Bourgeois veut la fin des sous-titres néerlandais

BRUXELLES Le ministre flamand des Médias Geert Bourgeois (N-VA) a demandé hier aux chaînes télévisées en Flandre de ne plus sous-titrer les programmes réalisés en néerlandais aux Pays-Bas, et vice-versa, de crainte que la langue commune soit de moins en moins partagée dans ces deux territoires néerlandophones. Tout comme parfois certains programmes québécois sont sous-titrés en français lorsqu'ils sont diffusés sur des chaînes francophones, il arrive régulièrement sur les chaînes flamandes que des programmes réalisés aux Pays-Bas dans la langue de Vondel soient sous-titrés en néerlandais, et vice-versa. Le ministre a fait part de sa crainte que les Néerlandais et les Flamands se com-



prennent de moins en moins si ce dispositif était maintenu. ■

Les centres de bronzage mieux réglementés

BRUXELLES Les gouvernements wallon et bruxellois ainsi que celui de la Communauté française ont décidé que, désormais, les responsables des centres de bronzage en Wallonie et à Bruxelles seront obligés de suivre une formation complète pour pouvoir exercer leur profession, indiquait hier 'La Dernière Heure'. «D'un point de vue légal, il existait à ce sujet un arrêté royal relatif aux conditions d'exploitation des centres de bronzage. Il fallait donc traduire pratiquement cette disposition», a expliqué Marc Tarabella (PS), ministre wallon en charge de la Formation. A l'issue de la formation, les responsables des centres de bronzage devront désormais informer le client des modalités de fonctionnement du centre et du matériel, mais également des risques encourus par l'exposition aux UV artificiels. ■

L'avocat d'Ait Oud se rebiffe sans succès

LIEGE Le président de la Cour d'assises de Liège, Stéphane Goux, a écarté hier la demande formulée par le conseil d'Abdallah Ait Oud de suspendre le procès et de faire procéder à des devoirs d'instruction. La Cour a estimé qu'aucune pièce à conviction n'avait été détournée du dossier dans le cadre de la publication par certains médias de documents et qu'aucun trouble n'a résulté de la présence des parents d'An Marchal, victime de Marc Dutroux, sur les bancs de la partie civile. Le président a constaté qu'il n'existe aucune violation de la présomption d'innocence par la manière dont le procès s'est déroulé. Les demandes de la défense ont été écartées. A la reprise de l'audience, l'avocat général a requis la culpabilité d'Ait Oud sur des faits d'assassinats, de viols, d'attentats à la pudeur, de tortures ou séquestrations et d'enlèvement commis sur Stacy et Nathalie. La défense a plaidé l'acquittement. ■



De nouvelles tours de logements à Bruxelles?



BRUXELLES Le ministre-Président bruxellois Charles Picqué (PS) se dit favorable, sous conditions, à la construction de tours de logements dans la capitale, où elle a été plutôt mise en veilleuse au cours des dernières décennies. A ses yeux, il y a un mouvement inéluctable vers «des villes plus compactes» en raison de la nécessité de raccourcir les déplacements. Il faudra par conséquent développer des tours de logements mais leur taille dépendra de la configuration de la zone dans laquelle on projetera d'en construire, a-t-il dit. De manière générale, Charles Picqué a estimé que les tours ne devraient guère excéder un modèle de type rez +15 niveaux.

/// www.charlespicque.be